

●●● L'exposition que le Conseil général du Bas-Rhin vient de consacrer aux « Alsaciens » du portraitiste Michel Charvet continue de susciter des réactions. Extraits.

« Qui veut noyer son chien... »

De Huguette Dreikaus, Haguenau.

« Qui veut noyer son « Alsacien » l'accuse de la rage... Chers Alsaciens outrés par les peintures de Michel Charvet, vous devriez entrer en guerre contre l'Angleterre entière pour qui le mot « Alsatiens » désigne les chiens de berger allemands. Un tableau est un révélateur de personnalité pour celui qui le peint et pour celui qui le regarde. Un peintre peut très bien représenter une femme qui se fait fermer la tirette de sa robe par son mari pour aller au théâtre, celui qui regarde le tableau y verra un type qui est entrain de déshabiller une femme qui l'a suivi à l'hôtel. Roschach n'aurait pas passé par l'image pour sonder la personnalité humaine si on ne projetait pas dans l'image ses propres souffrances (...).

Chers frères Alsaciens... Si vous voulez épurer notre image en éliminant toute comparaison avec les chiens... il y a du boulot. Il ne s'agit pas seulement de proférer une oukase contre Charvet. Lui, il a osé la comparaison par l'icône. Mais attention, si lui n'a pas le droit de vous voir en chien, il faut aussi éliminer du vocabulaire tous les mots qui ont tendance à comparer les Alsaciens à des chiens.



Une exposition qui provoque nombre de réactions.

A vos plumes. J'attends vos idées pour pratiquer cette épuration linguistique.

Comment direz-vous der Kueche isch hundsmaasig guet.

De Roles spielt hundsmaasig guet Theater

Ich hab hundsmaasig viel Arweit.

Ich hab di huindsmaasig gern.

Es isch kalt wie e Hund
Es isch heiss wie e Hund
Er schafft wie e Hund..

Es isch e Hundsknoche
Es isch e Hundskäib

Er hett e Hundschance ghett.

E hund word besser bhandelt ass dene ehri Kinder

Er hielt wie e Schlosshund.
Er löjt wie e gschlaawener Hund.

Er isch züüverläasig wie e Schaferhund..

Comment ose-t-on traiter un Alsacien fidèle, sur lequel on peut compter à tout moment de « chien de berger » ?

Comment ose-ton dire qu'un Alsacien qui a du talent a du talent de chien ?

Comment ose-t-on parler des Alsaciens au superlatif en les comparant aux chiens ?

meinsch de grooshund isch em Pfetter

hesch ne gsaan dene Windhund mit sim Hundskarrich un sine Hundsfirz ?

Chers frères Alsaciens, si vous voulez l'épuration, trouvez d'autres mots et publiez-les.

Je ne voudrais plus jamais entendre ce mot horrible « Es isch e Sauhund ».

Si vous ne permettez pas aux artistes de l'image de prendre la tendresse du chien



(Photo DNA)

comme élément de base de portraits, vous n'avez pas le droit de dire « Sauhund » à l'encontre d'aucun Alsacien. E Elsasser isch kein Sauhund. Un de Charvet au nit.

« Cessons de nous plaindre »

De Marcel Piquet, Sainte-Marie-aux-Mines.

« Je vous écris suite à la publication de la lettre de M. Jean-Claude Gass (DNA du 9 mars). Il devrait s'intéresser à la BD. Il existe plusieurs BD, dont l'auteur a dessiné ceux qui nous gouvernent sous des personnages aux visages d'animaux. Il y a aussi les livres de Martin Graff, qui n'est pas tendre avec ses compatriotes. L'humour, les caricaturistes, les chansonniers ont toujours existé,

l'ironie aussi (...) Il faut que les régionalistes de toutes régions, de tout poil, cessent de crier « haro sur le Baudet » et s'auto-flageller.

Je suis en Alsace depuis quinze ans pour moult raisons, dont la principale est professionnelle, je suis animateur socio-éducatif. Mon père était breton, ma maman allemande. De 1946, lorsque je suis entré à l'école maternelle et jusqu'à l'entrée au lycée en 6^e, j'ai été traité de « sale boche ».

Est-ce que le lecteur croit que nous avons apprécié la BD « Bécassine », la chanson « La Paimpolaise » de T. Botrel. Que le breton était interdit à l'école jusqu'en 1945, fin de la 2^e guerre mondiale. Lire le livre « Le breton à l'école », histoire d'un interdit, éditeur Yezh, auteur Claude au Dru.

Voir les difficultés de l'école le Diwan alors qu'en Alsace et en Allemagne (Bade-Wurtemberg), les classes bilingues fleurissent. Que c'est un décret du gouvernement de Vichy, signé par Pétain qui a séparé administrativement la Loire inférieure (aujourd'hui Loire Atlantique) du reste de la Bretagne, de façon cynique.

Alors de grâce cessons de remuer le passé, de nous plaindre, de gémir (...).

●●● A NOS LECTEURS. — Les courriers anonymes n'étant pas publiés, les DNA demandent aux auteurs de courriers d'y faire figurer leur nom et prénom, ainsi que leur adresse précise et leur numéro de téléphone, afin qu'ils puissent être identifiés par la rédaction.